

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2024.065

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq décembre, à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous
la présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2024

En exercice : 14
Présents : 10
Procurations : 3
Votants : 13

Étaient présents : CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique,
JALBY Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline, PLISSON Alain, PRON
Bénédicte, THOMAS Corinne.

Absents avec procuration :

M. CARRE Christian a donné procuration à Mme PRON Bénédicte.

M. TOUZERY Jean-Pierre a donné procuration à M. Jean Paul
JALBY.

M. NOEL Patrick a donné procuration à M. Christian DELESGUES

Objet:
Services
périscolaires -
projet
pédagogique

Absente excusée : SENOTIER SANDRINE

Absent non excusé : /

Secrétaire : COQUERY Liliane

Madame FOURNIER présente le projet pédagogique de la garderie
périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APROUVE le projet pédagogique de la garderie périscolaire pour
l'année scolaire 2024-2025.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 6 décembre 2024

le Maire, Christian DELESGUES

la Secrétaire, Mme COQUERY Liliane



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Coquery', written over a faint circular stamp.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 9 décembre 2024